

**DEC183039DR04**

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8071 intitulée Laboratoire de mathématiques et modélisation d'Evry**

**LE DIRECTEUR D'UNITÉ,**

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8071, intitulée « Laboratoire de mathématiques et modélisation d'Evry », dont le directeur est Monsieur Arnaud GLOTER ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Agathe GUILLOUX, professeure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Agathe GUILLOUX, délégation est donnée à Monsieur Pierre Gilles LEMARIÉ-RIEUSSET, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Agathe GUILLOUX et de Monsieur Pierre Gilles LEMARIÉ-RIEUSSET, délégation est donnée à Monsieur Stéphane CRÉPEY, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Agathe GUILLOUX, de Monsieur Pierre Gilles LEMARIÉ-RIEUSSET et de Monsieur Stéphane CRÉPEY, délégation est donnée à Monsieur Christophe AMBROISE, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.



Délégation Ile-de-France  
Gif-sur-Yvette

**Article 5**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> janvier 2019

Le directeur d'unité  
Monsieur Arnaud GLOTER

Madame Agathe GUILLOUX

Monsieur Pierre Gilles LEMARIÉ-RIEUSSET

Monsieur Stéphane CRÉPEY

Monsieur Christophe AMBROISE